



Commune de Reuil en Brie

Compte rendu du Conseil Municipal du 29 Aout 2025

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Lucien DUBOIS, Jean-François BERNICCHIA, Yvelise BITOUN, Dominique RENARD, Claude TESSIER.

Absentes : Justine MARTINI qui a donné pouvoir à Lucien DUBOIS, Aurélie CALVEL qui a donné pouvoir à Catherine RIEHL, Françoise SADKOWSKI qui a donné pouvoir à Yvelise BITOUN, Anne BOULIN qui a donné pouvoir à Dominique RENARD et Dominique BANCHEREAU qui a donné pouvoir à Jean-François BERNICCHIA.

La séance commence à 19h10. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

En préambule, le Conseil Municipal observe une minute de silence à la mémoire de Francis MOIGNOT.

Examen de l'ordre du jour

1. Approbation Compte rendu Conseil Municipal du 7 Mai 2025

Aucune remarque n'est formulée.

Adopté à l'unanimité.

2. Redevance d'occupation du domaine public par ENEDIS.

La redevance est arrêtée pour 241€.

Adopté à l'unanimité.

3. Redevance d'occupation du domaine public par GRDF.

La redevance est arrêtée pour 62€38

Adopté à l'unanimité.

4. Convention Centre de gestion 2025.

La convention est applicable pour l'année 2025.

Adopté à l'unanimité.

5. Recrutement de 3 Agents recenseurs et d'un Coordonnateur pour 2026.

Comme pour chaque recensement, il convient de recruter les Agents nécessaires au recensement de la population.

Adopté à l'unanimité

6. Rémunération des Agents recenseurs et du Coordonnateur.

Elle est fixée à 600€ par Agent recenseur et 300€ pour le Coordonnateur.

Adopté à l'unanimité.

7. Création d'un poste emploi Adjoint Technique échelle C1 30/35ème.

Dans le cadre de remplacement.

Adopté à l'unanimité.

8. Création d'un poste emploi permanent Adjoint Administratif tous grades.

Dans le cadre de remplacement.

Adopté à l'unanimité.

9. Tableau des emplois.

Monsieur le Maire présente le tableau actualisé des emplois qui rappelons-le n'est pas le tableau des effectifs.

Adopté à l'unanimité.

Points divers.

Monsieur le Maire procède au tour de table habituel :

Pascal Carbuccia fait le point sur le vol de 550 mètres linéaires de câble sur l'éclairage public rue du 8 Mai 1945.

Jean-François Bernicchia évoque le problème de brûlage dans la commune malgré la réglementation en vigueur.

Lucien Dubois rappelle les travaux entrepris par la CACPB en partenariat avec la commune de Reuil sur les fossés rue du Prieuré et rue du Tillet. Un 3^{ème} chantier est prévu sous réserve de l'accord des propriétaires car situé dans le domaine privé mais impactant le domaine public.

Patrick Romanow donne information sur le point santé prévu par la CACPB dans l'ancienne gare de Changis sur Marne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 1^{er} Septembre à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 1^{er} Septembre 2025.

Le Maire,
P. ROMANOW

